ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 115290

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les revendications de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Il apparaît nécessaire pour la CGPME de tendre vers une progressivité de l'impôt sur les sociétés. Pour cela, la CGPME demande l'application d'un régime identique à toutes les entreprises par le biais d'un barème de fixation des taux par tranche de chiffres d'affaires. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115290
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7947
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)